

### **AGENDA**

### **FÉVRIER**

- Grand débat national vendredi 1er février 18h30, salle polyvalente
- Café Cerise mardi 5 février conférence Ventoux de glace, de neige et d'eau par Frank Petit, 19h, salle du foyer
- Conseil municipal mercredi 6 février 20h, salle du Conseil mairie
- Soupe à l'oignon organisée par « Li cardalinetto de San Deidie » vendredi 8 février 19h30, salle polyvalente, ① 06 66 14 50 52
- Stage de l'école de cirque Galipette du 11 au 15 février de 14h à 18h, centre culturel des Garriques ① 04 90 61 89 92
- Journée Espace jeunes Pernes / Saint-Didier mercredi
- 13 février de 14h30 à 17h30, salle polyvalente, ① 04 90 66 52 44
- Conférence en scène Le commissaire dans la truffière, conférence sur la truffe par un médiateur du patrimoine, accompagnée d'un spectacle du TRAC vendredi 15 février 20h30, salle du foyer
- Collecte de sang vendredi 22 février de 15h à 19h30, salle polyvalente

### **MARS**

- Repas du Club de foot (USSD) samedi 2 mars 20h, salle polyvalente, ① 06 24 77 40 63
- Café Cerise mardi 12 mars conférence Pétrarque par André Ughetto, 19h salle du foyer
- Salon des thérapies bien être samedi 23 et dimanche 24 mars de 10h à 18h, salle polyvalente
- Concert de Théo Pastor avec son orchestre Bandura organisé par « Li cardalinetto de San Deidie » dimanche 31 mars 18h, salle polyvalente

### **AVRIL**

- Stage de l'école de cirque Galipette du 8 au 12 avril de 14h à 18h, centre culturel des Garrigues ① 04 90 61 89 92
- Café Cerise mardi 9 avril conférence Les multiples vies d'un résilient exemplaire par Roberto Fornies, 19h salle du foyer

### MAI

- Cérémonie Commémorative de la victoire du 8 mai 1945 mercredi 8 mai 11h30, rassemblement place de la mairie
- Pèlerinage de Saint Gens samedi 18 mai 20h, le Cours dimanche 19 mai 15h, église
- Élections européennes dimanche 26 mai à partir de 8h, fover (BV1) et mairie (BV2)
- Collecte de sang vendredi 31 mai de 15h à 19h30, salle polyvalente



### **TOUS LES DIMANCHES** Concours de boules

mêlée de 3 joueurs à 14h, ouvert à tous les licenciés contact: Raphaël Otta 06 30 53 15 97

### CALENDRIER DES LOTOS

Tous les lotos ont lieux dans la salle polyvalente

- USSD (football) samedi 2 février à 18h
- Amicale Laïque dimanche 3 février à 14h
- AVEC (comité des fêtes) dimanche 10 février à 16h30
- La Boule du siècle samedi 16 février à 17h
- Association paroissiale samedi 23 février à 18h

### **V CINEVAL**

- lundi 4 février
- lundi 18 février (1 séance supplémentaire

pour les enfants l'après-midi)

- lundi 4 mars
- lundi 18 mars
- lundi 15 avril
- lundi 29 avril
- lundi 20 mai

Toutes les séances ont lieu à 18h et 21h dans la salle polyvalente. cineval84.free.fr

### L'AGENDA DU DU CCAS

- Club de l'amitié tous les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30,
- Cours informatiques tous les lundis de 13h30 à 15h30, Ancien club jeunes
- Gym douce tous les mardis de 14h à 15h, centre culturel des Garrigues
- Repas intergénérationnel du lundi au vendredi 12h, au restaurant scolaire
- Marche avec bâtons tous les jeudis de 14hà 15h30, départ place Gilbert Espenon

Les rendez-vous de la CoVe sur le marché. les 3èmes lundis du mois 18 février, 18 mars, 15 avril et 20 mai à 12h, place neuve



### 🧸 🚪 ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

### **Charlotte ALRIC**

le 14 novembre 2018

### Négan MEURICE

le 18 novembre 2018

### **Hugo ONDE**

le 22 novembre 2018

### Ivy REGIS-CONSTANT

le 1<sup>er</sup> janvier 2019

### **MARIAGES**

### Maëlys WILLENBUCHER & Tristan DAUBA

le 27 octobre 2018

### DÉCÈS

Fernande GIVAUDAN le 23 septembre Maria de Monserrate BERNABÉ RODRIGUEZ le 1er novembre Lucien LECOULS le 4 novembre Françoise WASSNER le 11 novembre Michel ARMAND le 26 novembre Danièle JAUME le 28 novembre **Denise NOGIER** le 7 décembre Monique GUILLET le 7 décembre Gisèle GUIEYSSE le 12 décembre Annie DOMENGET le 17 décembre Yvonne BEAUCHAUD le 18 décembre Cyril DUGAS le 20 décembre

2019

Félix TERRIER le 13 janvier

Contact Mairie - 84210 SAINT-DIDIER - Tél. 04 90 66 01 39 / Directeur de la publication : Gilles VEVE, Maire / Comité de rédaction : Céline Bellon - Fabienne Galanti Michel Raynaud - Nicolas Riffaud / Photos © Étienne Angel, Catherine Brunner, Fabienne Galanti, Bernard Philibert / Graphisme Annie Demongeot / Imprimé par l'Imprimerie de l'Ouveze, Sorgues sur papier recyclé. Tirage : 1100 exemplaires



Avec ce premier bulletin de 2019, il est de tradition de vous adresser à chacune et chacun d'entre vous, tous nos meilleurs vœux. Avec tous les membres du conseil municipal et l'ensemble des agents de la

mairie, nous vous souhaitons une très bonne année, riche de bonheur, de réussite et de santé pour vousmême, vos amis et vos proches.

Une année qui débute est forcément porteuse d'espoir, même si notre pays vit en ce moment des journées à la fois terribles et exceptionnelles. Cette mobilisation initialement justifiée par un ras-le-bol fiscal et un sentiment d'abandon des territoires ruraux, porte sur des revendications légitimes. Ces évènements et cette crise nous montrent combien les fractures territoriales, sociales et culturelles sont profondes et génèrent des incompréhensions.

Depuis le 15 janvier et jusqu'au 15 mars, nous avons ouvert en mairie un registre de doléances et de propositions. Chacun peut ainsi s'exprimer en déposant des courriers dans ce registre, ou bien en participant à un des débats proposés, notamment sur les quatre thématiques définies par le président de la république, à savoir : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'état et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. La démarche est lancée et dans quelques semaines nous aurons, je l'espère, des réponses et des mesures concrètes à la hauteur de cette crise structurelle, sans quoi la déception serait immense.

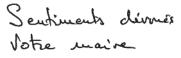
Par cette parole qui est donnée à chacun d'entre nous, à chaque citoyen qui le souhaite, la commune redevient un niveau pertinent de l'organisation de la république et de la vie démocratique. Cette collectivité territoriale,

que l'on vide pourtant de sa substance depuis des années, retrouve un intérêt certain. Nous sommes d'ailleurs de plus en plus d'élus, mais aussi de citoyens, à penser que la commune est la collectivité territoriale sur laquelle les projets se construisent, les expérimentations s'initient, grâce notamment à la proximité. Dans un monde complexe, en perpétuelle mutation, la commune accompagne chacun d'entre nous, de la naissance à la fin de vie, et devient un repère où chaque habitant doit pouvoir y trouver sa place.

Pour Saint-Didier, tout en gardant une âme rurale qui nous est chère, avec l'ensemble des élus et des services municipaux, nous poursuivrons en 2019 notre travail pour aménager le village, pour accompagner les services et accueillir de nouveaux habitants et ainsi faire de notre commune un village animé. Cette dynamique qui caractérise notre bassin de vie, nous la devons aussi à tous nos commerçants qui, au quotidien, contribuent à la vie du village, ainsi qu'aux nombreuses activités proposées par les associations dont vous pouvez bénéficier.

Sachez que nous restons à votre écoute et que chaque rencontre reste pour nous un plaisir. Je formule le vœu, que pour chacun d'entre nous, notre engagement au quotidien dans le respect de nos valeurs républicaines et du bien vivre ensemble, nous permette de faire vivre et grandir notre village, mais aussi notre démocratie.

Bonne année à tous.



The Veine



Les vœux des Conseillers Départementaux du Canton de Pernes-les-Fontaines : Gisèle Brun et Max Raspail

En 2018, les Français ont exprimé à de multiples reprises leur inquiétude concernant leur avenir et celui de leurs enfants. Dans une société en profonde mutation où les dangers sont aussi nombreux que les opportunités, cette inquiétude est bien évidemment légitime.

Face à cela, nous sommes profondément conscients, Gisèle Brun et moi-même, de notre responsabilité d'élus. D'une part, il est de notre devoir de faire connaître la parole et les interrogations de celles et ceux que nous représentons auprès des différentes institutions. Et d'autre part, vous trouverez toujours en nous des interlocuteurs près à vous recevoir, à évoquer avec vous les questions qui vous importent, et à vous aider à y trouver des réponses, même si, bien évidemment, le Conseil départemental ne peut pas tout régler.

En ce début d'année 2019, nous vous adressons enfin tous nos voeux pour la réalisation de vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels, ainsi que pour le bien-être et la santé de vos proches et de vous-même.



**BM**: On en parle dans les médias, **les thérapies holistiques** sont de plus en plus plébiscitées mais elles demeurent pour certains un domaine énigmatique, pouvez-vous d'abord définir ce terme ?

deux journées prometteuses en découvertes.

CR: Le terme de thérapie holistique désigne des méthodes provenant pour la plupart des médecines orientales anciennes fondées sur la notion d'un soin apporté en tenant compte de la « globalité de l'être humain » : physique, émotionnel, mental et spirituel, ou « corps-esprit ». Celui-ci concerne aussi bien la moindre cellule du corps que les appareils ou systèmes les plus complexes comme les appareils cardiovasculaire, digestif et respiratoire, le système nerveux. Les thérapies holistiques se distinguent de la médecine proprement dite en considérant le patient comme une personne et non comme un malade, elles s'adressent à l'être en le considérant comme un tout. Il est toujours très important de rappeler qu'un thérapeute holistique n'est pas un médecin et ne peut en aucun cas se substituer à la médecine traditionnelle, il n'a pas le droit de faire arrêter un traitement donné à quelqu'un, ni de le modifier et ne peut pas poser un diagnostic. Cependant le thérapeute peut fonctionner en complémentarité de la médecine moderne. Ces thérapies permettent une approche différente et complémentaire de la médecine allopathique. Le but du thérapeute holistique est de travailler avec le consultant et de l'aider à cheminer vers un mieux-être. Les thérapeutes cherchent à faire retrouver aux personnes une bonne hygiène de vie sur tous les plans (alimentaire, physique, psychique et spirituel), afin qu'elles puissent trouver en eux leurs capacités d'auto guérison.

**BM** : Pour quelles raisons peut-on consulter ce genre de thérapeute ?

CR: Ces thérapeutes peuvent aider à franchir des caps difficiles de la vie : deuil, perte d'emploi, séparation,

# Saint-Didier accueille le 2<sup>ème</sup> salon des thérapies bien-être les 23 et 24 mars

traumatismes, phobies, comportements compulsifs, etc. Ils peuvent aussi avoir de très bons résultats sur de nombreuses maladies comme les maladies de peau, du système nerveux, les allergies, les problèmes de santé liés aux muscles, aux os et aux articulations... D'autres peuvent aussi aider à développer la concentration. Les champs d'action des thérapies holistiques sont très vastes. Chaque thérapeute propose une aide différente et chaque personne qui souhaite se faire aider doit trouver celle qui lui convient le mieux, en se renseignant, en échangeant avec des thérapeutes ou des personnes qui ont déjà essayé ce genre de thérapies.

BM : Alors justement ce salon est un temps d'échange et de rencontre idéal pour trouver thérapie et thérapeute à son pied, qui va-t-on pouvoir rencontrer à Saint-Didier? CR: Il y aura des praticiens tels que des magnétiseurs, des géobiologues, des énergéticiens, des naturopathes, des réflexologues, une accompagnatrice par le toucher shiatsu, un consultant Feng shui, un lithothérapeute, une fasciathérapeute, une doula, etc. Des ateliers/ conférences seront proposés tout au long des deux journées. Le public pourra par exemple participer à une séance d'audiovitality, c'est une thérapie par les sons qui renforce les fonctions naturelles de régénération et de transformation biologiques du corps et de l'esprit humain. Gilles Mathon proposera des soins découvertes de magnétisme et Mathieu Gordien une canalisation de messages des Guides à vocation universelle. Quant à moi, je présenterai la naturopathie et la réflexologie plantaire qui sont mes spécialités.

**BM**: Vous avez parlé de Doula, de Feng Shui, de Shiatsu, de fasciathérapie, est-ce que vous pouvez nous expliquer tous ces termes?

CR: Le mot **Doula** vient du grec ancien et signifie « au service de ». Il est peu connu dans notre pays, c'est pour cela que l'on préfère parler d'accompagnante, terme plus global. Florence Le Goff est infirmière de formation, dans son métier elle a souvent accompagné des patients dans leurs derniers instants de vie. Lorsqu'elle eu son premier enfant, elle s'est rendue compte que les femmes avaient besoin d'être accompagnées aussi dans ce moment si important de leur vie. Les futurs pères aussi. La Doula apporte des informations nécessaires aux futurs parents pour qu'ils puissent faire des choix qui leur correspondent

(accouchement à la maternité ou à la maison, péridurale, allaitement ...). Elle offre un soutien émotionnel, avant pendant et après l'accouchement puis elle propose ses services matériels après l'accouchement (garder l'enfant pour que la maman puisse se reposer, rendre différents services). La Doula protège l'environnement des parents et de l'enfant pour que cette étape fondamentale de la vie se passe pour le mieux.

Le **Feng Shui** littéralement « vent » et « eau » en chinois, est l'art ancestral de faire circuler l'énergie vitale (chi) de manière optimale pour produire harmonie et abondance. Le Feng Shui mêle croyances, tradition, bon sens et divination. Il considère qu'une circulation fluide de l'énergie dans l'univers nous permet de vivre en harmonie avec l'environnement terrestre. La pratique du Feng Shui augmente nos chances de réussite et d'équilibre dans bien des domaines de notre vie. Un bon Feng Shui respecte certaines règles d'aménagement des pièces de la maison et permet d'établir des relations harmonieuses, d'entretenir une bonne santé, d'attirer la prospérité dans le foyer. Un mauvais Feng Shui attirera, quant à lui, le malheur et pourra avoir des conséquences parfois tragiques sur les habitants de la maison.

Le **Shiatsu** est une pratique japonaise basée sur l'énergie chinoise, ça se pratique au sol sur tatami. La personne reste habillée, c'est intéressant notamment pour les personnes qui ont une problématique avec le toucher. C'est une pression des pouces sur le corps qui suit les méridiens, tout le corps est parcouru et notamment le ventre qui est notre deuxième cerveau. Cela permet d'équilibrer, d'énergétiser, de revitaliser.

La **fasciathérapie** est une approche manuelle, qui s'intéresse aux fascias comme son nom l'indique. Les fascias ce sont des fines membranes fibreuses et translucides de tissu conjonctif (tout comme les tendons et les ligaments) qui enveloppent l'ensemble des structures corporelles :





les muscles, les os, les artères, les organes. Ils servent de matrice, de support au corps humain. On les retrouve partout dans le corps assurant une certaine continuité entre les différents systèmes. Lors de traumatismes, malposition, stress... les fascias se rétractent entrainant des douleurs. Le fasciathérapeute redonne de la souplesse grâce à son toucher fin. Il s'adresse ainsi à tout type de patient, des nourrissons aux personnes âgées, en passant par les sportifs.

**BM**: Nous vous avions présenté lorsque vous avez ouvert votre cabinet à Saint-

Didier (BM n°2/2018) mais nous n'avions pas parlé de votre travail en réflexologie plantaire. Pouvez-vous nous expliquer en quoi il consiste ?

CR : La réflexologie permet de rééquilibrer les énergies, elle procure une détente profonde et possède un aspect réparateur et préventif aussi bien sur le corps que sur l'esprit. Elle se pratique en exerçant une pression soutenue, avec le bout des doigts, sur des zones ou des points réflexes situés sur les pieds. Je ressens l'énergie dans mes mains qui sont guidées pour travailler certains points de manière plus approfondie. Ces points correspondent à des organes ou des fonctions organiques. La réflexologie n'est pas une technique de massage, même si elle peut y ressembler à première vue. Elle apporte détente et mieux-être, soulage les douleurs, stimule les organes internes et soulage les troubles dits « fonctionnels », elle améliore la circulation sanguine et lymphatique et surtout elle maintient en bonne santé et permet de prévenir la maladie. En effet, la réflexologie s'appuie sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise. C'est pourquoi son action vise à restaurer la bonne circulation de l'énergie vitale, le Qi, dans le corps. La réflexologie fonctionne aussi très bien sur les enfants.

BM: Pour quelles raisons organisez-vous ce salon?

CR: J'ai envie de faire découvrir au public et notamment aux Saint-Didierois toutes ces façons possibles de prendre soin de son corps et de son esprit. J'ai aussi envie de faire connaître les nombreux thérapeutes présents dans notre région (cf encadré). Il y aura aussi des stands de ventes de produits tels que des pierres et bijoux, des thés/rooïbos biologiques, des miels biologiques des Cévennes, du safran d'Anduze, des savons, etc. Pour clôturer le week-end, nous organisons une tombola avec de nombreux lots à gagner. Je suis très enthousiaste et impatiente, ces deux journées seront riches en découvertes pour le public, j'en suis certaine!



### Liste des exposants inscrits au moment où nous imprimons ce bulletin:

- Gaëlle Boisset, boutique Gemmes et Zen à Orange, vente de pierres et encens
- Nicolas Chevrier, consultant Feng Shui et géobiologue
- Frédéric Dupas, vente de miel, bijoux énergétiques, safran, bières et sirops
- Robin Fatta, énergéticien
- Nathalie Flouest, Shiatsu, massages et harmonisation énergétique
- Géraldine Françon Kauffman, vente de savon à froid certifiés Nature et Progrès, poteries, brosses, blaireaux, infusions, huiles végétales et essentielles.
- Michel Giraud, lithothérapie, vente de pierre
- Mathieu Gordien, guidance spirituelle
- Laure Laniel, vente de thés Arbata, thés biologiques
- Florence Le Goff, Doula et praticienne du Détachement Émotionnel Express
- Gilles Mathon, voyant et magnétiseur
- Claire Michoud, fascia thérapeute
- Christophe Minnaar, Audiovitality
- Noëlle Oltra, énergéticienne et guidance de l'âme
- Catherine Rasquier, naturopathe et réflexologue
- Cathy Roussier, messagère des animaux guides
- Cathy Sautrot, vente de suspensions en cristal,
- Jessica Spina, thérapeute conseillère bien-être et santé

### Plus de renseignements

sur la page facebook Salon-des-Thérapies-Bien-Etre-Saint-Didier et sur le site www.mairie-saint-didier.com



### **MUNICIPALE**

# > Fonctionnement de la station d'épuration : des performances conformes aux attentes règlementaires

Depuis 2012, de nombreuses actions ont été menées, tant sur le plan technique que juridique, par le syndicat Rhône Ventoux afin de permettre à la station d'épuration de répondre aux exigences réglementaires. Fin 2018, le syndicat est en mesure d'affirmer que les intérêts des usagers et du milieu récepteur sont préservés.

En raison des exigences fortes sur la qualité du rejet au regard de la fragilité du milieu récepteur et le peu de disponibilité foncière, le syndicat avait fait le choix de la technique par filtration membranaire. Entre 2014 et 2018, deux expertises ont été nécessaires pour déterminer les causes des dysfonctionnements et procéder aux travaux de mise en conformité définitive de l'ouvrage.

Les derniers travaux identifiés par l'expert ont été le remplacement des tamis (réalisé en 2017), et le changement complet des modules membranaires (octobre 2018). Des essais de garantie ont été menés début décembre 2018 afin de vérifier la conformité de l'ouvrage, et notamment la capacité de filtration. Ces essais ont mis en évidence la conformité des débits au regard des spécifications contractuelles, basées sur les exigences règlementaires. En parallèle, le syndicat a engagé une action au fond devant le Tribunal administratif en mai 2016 pour se faire indemniser de l'ensemble des préjudices subis. Le jugement a été rendu lors de l'audience du 22 novembre 2018, admettant une grande partie des demandes du syndicat, qui se verra indemniser à hauteur de plus 1.373.000 €. Ces diverses procédures et ces importants travaux ont été très impactants pour le syndicat et ont pu parfois être décriés. Mais aujourd'hui, force est de constater que le respect des procédures a permis au syndicat d'aboutir favorablement sur ce dossier.



# > Vos démarches administratives en ligne sur service-public.fr

Le 23 octobre 2018, **Service-Public.fr** a fêté ses 18 ans ! C'est en effet depuis le 23 octobre 2000 que le site officiel de l'administration française vous accompagne dans vos droits et vos démarches à chaque étape de votre vie quotidienne avec toujours la même mission : simplifier la vie quotidienne des usagers (particuliers, professionnels ou acteurs du secteur associatif) dans leurs relations avec l'administration !

Depuis novembre dernier, la commune de Saint-Didier a demandé à être raccordée au bouquet de services gratuit de démarches administratives en ligne.

### Des services rendus aux administrés;

- des services accessibles sur servicepublic.fr 7j/7, 24h/24 et sans déplacement nécessaire en mairie ;
- une démarche plus simple, plus rapide, sans perte de temps ;
- quelques clics suffisent pour transmettre le dossier complet (formulaire et pièces iustificatives) à la commune.

# Un dispositif gratuit, sécurisé et facile à utiliser.

- un moyen de renforcer la dimension moderne et innovante de la commune ;
- un accès gratuit, simple et rapide en ligne ;
- des démarches en ligne respectueuses des dispositions prises par la CNIL.

### Les démarches accessibles depuis service-public.fr :

### Demande d'actes d'état civil (AEC)

Ce service donne la possibilité aux usagers d'effectuer sur internet leurs demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès.

### Déclaration de changement de coordonnées (JCC)

Pour déclarer rapidement et facilement un changement d'adresse postale lors d'un déménagement ou d'une modification administrative. Via ce service, les usagers peuvent également procéder à la mise à jour de leur adresse électronique, leurs numéros de téléphone fixe et de portable. Ils peuvent ainsi signaler à leur commune leur changement de coordonnées et les nouveaux arrivants ont par ailleurs la possibilité de préciser la composition de leur foyer (nombre d'adultes et d'enfants, âge des enfants). Tout opérateur de service, public ou privé (téléphonie, énergie, etc.), peut faire une demande de raccordement auprès de la DILA qui en étudiera la faisabilité technique et juridique.

# • Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, tous les usagers pourront utiliser la démarche en ligne pour adresser leurs demandes d'inscription sur les listes. Les communes pourront alors récupérer et traiter les demandes d'inscription déposées directement.

### Recensement citoyen obligatoire (RCO)

Première démarche civique des jeunes français. En quelques clics seulement, les jeunes transmettent leur dossier en ligne à la mairie, sans déplacement et à tout moment de la journée. La commune peut en retour envoyer l'attestation de recensement vers le porte-documents sécurisé sur le compte personnel de l'usager.

### Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un Pacs (DDPACS)

Avec cette démarche, les usagers souhaitant se pacser pourront compléter en ligne les informations nécessaires à cette union (actuellement contenues dans les Cerfa) et télécharger leurs pièces justificatives (actes de naissance convention spécifique de PACS le cas échéant). L'ensemble sera envoyé à la commune chargée de conclure le PACS (à savoir la mairie de résidence commune des partenaires).

# • Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

Ce service permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux ou aménagements. La déclaration d'ouverture de chantier doit obligatoirement être faite dès l'ouverture du chantier.

www.service-public.fr/particuliers

# > Compte-rendu du dernier conseil municipal



Le conseil municipal de Saint-Didier s'est réuni en séance à l'Hôtel de Ville **27 novembre dernier**. La séance portait sur 17 points inscrits à l'ordre du jour dont voici les principaux :

# Finances - Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur

Considérant la nécessité de fournir aux licenciés du club de foot de Saint-Didier, de plus en plus nombreux, un terrain de jeu homologué de niveau 6, le conseil municipal a sollicité une subvention de la Fédération Française de Football d'un montant de 20 000 euros.

### Ressources Humaines :

### Tableau des effectifs

Conformément au code général des collectivités territoriales et à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le conseil municipal a approuvé le nouveau tableau théorique des effectifs portant sur 30 postes au total.

### Régime indemnitaire

À compter du premier janvier 2019, est instauré le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) comprenant deux parts : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), liée au poste et à l'expérience de l'agent et le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent, dont l'assiduité.

Le rapport sur le prix et la qualité de service 2017 de la gestion de déchets de la COVE, le rapport sur le prix et la qualité de service 2017 du Syndicat des Eaux Rhône Ventoux ainsi que le rapport annuel d'activité 2017 de ce même syndicat ont été présenté au conseil. Ces rapports sont consultables en mairie.

### Enfance Jeunesse - Approbation du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2018-2020 dans le cadre du Plan Mercredi

La commission Enfance Jeunesse de la commune a travaillé à la mise en œuvre du plan mercredi mettant en place des activités de qualité dans les domaines de la culture, de l'art, du sport et ce dans le respect des goûts et du rythme de l'enfant. Le rapporteur entendu, le conseil municipal a approuvé le nouveau PEDT de la commune pour la période 2018-2020.

### Adoption du nouveau règlement du restaurant scolaire

Suite à la mise en service début 2018 d'un système informatisé de gestion de la restauration scolaire matérialisé par un portail famille accessible par Internet, les modalités de réservation et de paiement ont été modifiées. Une adaptation du règlement intérieur du restaurant scolaire a ainsi été nécessaire. Le conseil municipal a approuvé le nouveau règlement du restaurant scolaire des écoles de Saint-Didier.

# Adoption des nouveaux tarifs des temps périscolaires et extrascolaires

Afin d'harmoniser les tarifs de ce service, le conseil municipal a délibéré sur des nouveaux tarifs adaptés aux revenus des foyers (en fonction du quotient familial). Aucune gratuité ne sera accordée, les demandes d'aides sont à formuler auprès du CCAS.

### Élection

# Nouvelle composition de la commission de contrôle des listes électorales

Conformément à la Circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, les membres de la commission de contrôle des listes électorales ont été désignés. Il s'agit de Sylviane Eon, Florence Chaupin et Mathieu Malfondet pour la liste majoritaire. Ils rejoignent Patrice Goavec et Bernadette Quoirin désignés lors du précédent conseil pour la liste d'opposition.

Vous pouvez retrouver la totalité et les détails du procès-verbal sur le site municipal www.mairie-saint-didier.com

### Information concernant la composition du Conseil Municipal

Ayant pour projet de quitter la région, Monsieur Alain Marchand a présenté sa démission du conseil municipal à Monsieur le Maire. Celui-ci ne sera pas remplacé car tous les colistiers de la liste majoritaire sont déjà en place. Désormais le conseil fonctionnera à 18 élus.



# > Le répertoire électoral unique en vigueur pour les élections européennes du 26 mai 2019



La loi du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre jusqu'à présent. **Désormais les inscriptions sont possibles toute l'année jusqu'au 6**ème vendredi précédant un scrutin. Les demandes d'inscriptions déposées par les électeurs via service public ou en mairie, sont reçues et instruites par le maire tout au long de l'année, avec contrôle a posteriori par une commission de contrôle constituée de 5 élus (3 de la majorité et 2 de l'opposition). L'INSEE enregistrera directement dans le REU les radiations pour décès et incapacité ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

Les élections européennes du 26 mai prochain seront les premières organisées à partir de ce nouveau fonctionnement. Ces élections ont lieu tous les cinq ans dans l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne (UE). Chaque pays se voit attribuer un nombre de sièges en fonction de sa population. Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'Union européenne. C'est le cas lorsque les textes concernent les vingt domaines pour lesquels le Parlement est compétent : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement ou encore l'agriculture en font partie. Les députés établissent également, en négociant avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne.

# > Obligation de recensement des enfants bénéficiant d'une instruction dans la famille

Le principe de l'obligation scolaire exige que tous les enfants âgés de 6 à 16 ans présents sur le territoire français, reçoivent une instruction qui peut être suivie soit dans un établissement d'enseignement scolaire public ou privé soit dans la famille.

Les parents qui font le choix de l'instruction en famille ont l'obligation, conformément au Code de l'Education, d'envoyer chaque année une déclaration à leur mairie et une déclaration à la direction départementale des services de l'Éducation nationale.

Ces courriers peuvent être envoyés comme courriers simples ou en recommandé avec accusé de réception. En plus de ces déclarations obligatoires, il est fortement conseillé en cas de déscolarisation d'envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception au chef d'établissement dans lequel était scolarisé l'enfant pour l'avertir afin d'éviter que la déscolarisation soit associée à de l'absentéisme scolaire.

Si vous êtes concernés, merci donc de bien vouloir envoyer votre déclaration au plus tôt, puis au moment de la rentrée scolaire pour les années suivantes.

En cas de déscolarisation, ces « formalités doivent être accomplies dans les huit jours qui suivent tout changement de résidence ou de choix d'instruction. » (article L.131-5 du Code de l'éducation).

### > Brèves infos

# Renouvellement des concessions du cimetière

Nous vous rappelons que les concessions du cimetière ont une durée limitée. Si vous possédez une concession familiale, nous vous invitons à en vérifier la durée de validité et à signaler en Mairie celles dont le renouvellement serait nécessaire si vous souhaitez en conserver le bénéfice.

### Registre de doléances

Dans le cadre des consultations citoyennes souhaitées par le gouvernement suite au mouvement des Gilets jaunes, un registre de réception des courriers de doléances à l'attention des pouvoirs publics est ouvert en mairie afin de faire remonter les revendications dans ce contexte de crise.





# Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensembles, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur

MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr





### de Nathan Louis

Pendant mes dernières vacances, je suis parti à New York avec mes parents et ma sœur. J'ai choisi de

vous raconter une journée passée à New York. Ce jour-là, nous nous sommes levés, préparés et nous sommes partis de l'hôtel. Nous avons quitté l'hôtel parce qu'on prenait le petit déjeuner à l'extérieur dans notre restaurant préféré. Moi, j'ai pris un déjeuner américain. Nous sommes ensuite partis prendre le bus pour aller visiter la Statue de la Liberté. Dans le bus on pouvait voir les immeubles autour de nous et voir la vie quotidienne des américains qui allaient au travail, leurs enfants qui allaient à l'école. Quand on est arrivé à la Statue de la Liberté, on a attendu dans la file d'attente, puis on a passé la sécurité pour arriver enfin sur le bateau. On a commencé à voir la Statue de Liberté se rapprocher de plus en plus. Quand nous sommes arrivés, nous sommes descendus du bateau et on s'est approché. De près, on a pu voir qu'elle est très très grande. Après avoir pris des photos en famille, on a repris le bateau et nous sommes allés à Ellis Island. En fait cet endroit servait autrefois de zone de quarantaine quand il y avait des immigrants qui arrivaient aux États-Unis. On a choisi de manger dans le réfectoire où les immigrants mangeaient.

Cette île est aussi l'endroit où tous les esclaves noirs débarquaient. C'était un moment très émouvant parce qu'il y a eu beaucoup de souffrance dans cet endroit et beaucoup de misère. Il y a des gens qui ont passé de très mauvais moments là-bas et des enfants aussi.

On est retourné de l'autre côté de la ville et après on n'a pas repris le bus pour retourner en ville, on a préféré marcher le long du fleuve. Une journée passée à Central Park : on a loué des vélos pour circuler dans le parc. C'était très beau. De haut, on dirait que c'est tout plat, mais quand on y est, il y a des montées et des descentes. Il y a beaucoup d'écureuils qui se montrent. Ils sont trop mignons!

J'ai beaucoup aimé ce séjour car on a fait des découvertes grâce à toutes nos visites. Ce qui m'a plu c'est de découvrir tout ça en famille.

Vous aussi, n'hésitez pas à nous envoyer vos coups de cœurs culturels à l'adresse communication@saint-didier84.fr, nous en publierons un dans chaque bulletin municipal.

# À votre service

SAINT-DIDIER

### LA SANTE

### ■ AMBULANCE

Ambulance de la Nesque 04 90 29 66 25

### **■** CHIROPRACTEUR

**Delphine Fauchet** 06 21 02 86 53

### ■ CHIRURGIEN-DENTISTE

**Dr Éric Chaye**, 30 Le Cours 04 90 66 01 83. Sur RV du lundi au vendredi, de 9h à 12 h et de 14h30 à 18h sauf le mercredi

### ■ DÉFIBRILLATEUR

Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve

### ■ DIÉTÉTICIENNE

**Eva Piétri, Institut Iris**, 45 Le Cours 04 90 40 43 87. Sur RV

### **■ INFIRMIERS**

### ■ KINÉSITHÉRAPEUTES - sur RV

**Alain Desix** 04 90 66 02 31 **Delphine Nalli** 04 90 60 00 83 **Amandine Raynaut** 09 67 70 18 51

# ■ KINÉSITHÉRAPEUTE - OSTÉOPATHE - sur RV

**Élodie Smail Torres** 09 67 70 18 51

### **■** MÉDECINS

Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours. 04 90 66 01 20. Sur RV du lundi au vendredi sauf mardi après midi Dr François Jullien, 56 rue du Musée 04 90 66 11 75 et 06 11 05 49 07. Sur RV tous les jours sauf le jeudi

### ■ NATUROPATHE - sur RV

**Catherine Rasquier** 06 62 84 49 82

### **■ PHARMACIE**

de Saint-Didier, 203 route de Venasque 04 90 66 04 21 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h30.

### **EN URGENCE**

Samu Appeler le 15

Pompiers Appeler le 18

Le 112 sur un portable

Gendarmerie Appeler le 17

Médecin de garde 04 90 66 44 33

Samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 20h. La nuit 7j/7j de 20h à 8h, composez le 15 en cas d'urgence.

Dentiste de garde 04 90 31 43 43

Le dimanche uniquement.

Pharmacie de garde 32 37

Vétérinaire de garde 04 90 69 69 13

ERDF 09 72 67 50 84

### LES PERMANENCES

### ■ ARCHITECTE-CONSEIL

**GRDF** 08 00 47 33 33

**Claude Commune** tient une permanence tous les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois. Sur RV en mairie

### ■ ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit au **Centre Médico-Social** de Carpentras, sur RV 04 90 63 95 00

### **■ CONCILIATEUR DE JUSTICE**

M. Arnaud 07 86 09 69 56

### ■ CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les Conseillers départementaux reçoivent sur RV les administrés du Canton.

**Gisèle Brun** 04 90 16 10 81 gisele.brun@cg84.fr

Max Raspail 04 90 16 10 87 max.raspail@cg84.fr

### **■** DÉPUTÉ

Adrien Morenas reçoit tous les lundis sur rendez-vous et **Stéphanie Davau** (collaboratrice) reçoit du mardi au vendredi de 9h à 12h au 156, avenue Pierre Sémard à Carpentras 09 63 51 73 23

### **■ MUTUELLE**

Un conseiller reçoit en mairie les 3<sup>ème</sup> vendredis du mois sur RV de 9h30 à 12h 06 98 56 41 56

### LES ENFANTS

### **■ CRÈCHE CHANTE-CIGALE**

Isabelle Colas 04 90 29 66 06 chantecigale@ventoux-comtat.com

# ■ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Hélène Dantin (CoVe) 06 23 80 56 56

### **■ CENTRE DE LOISIRS**

Morgane Bon 07 62 07 14 74 animation-stdidier@ifac.asso.fr

### **■** ÉCOLE MATERNELLE

Karine Lavesque 04 90 66 00 78 ce.0840949a@ac-aix-marseille.fr

### **■** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pierre-Luc Costa 04 90 66 01 12 ce.0840212z@ac-aix-marseille.fr

### ■ RESTAURANT SCOLAIRE

**Corinne Jouve** 04 90 66 16 47 restauration@saint-didier84.fr Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie

### ■ ESPACE JEUNESSE DE PERNES LES FONTAINES

19 avenue Font de Luna 04 90 66 52 44 pernes@jeunesse-perneslesfontaines.fr

### **■** ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS

Association « Le Passage » accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur RV en mairie

### LES SERVICES PUBLICS

### **■** MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 12h. mairie@saint-didier84.fr. www.mairie-saint-didier84.fr Fax 04 90 66 10 31

**Direction générale : Céline Bellon** dgs@saint-didier84.fr

Accueil: Guillaume Fialon

04 90 66 01 39

accueil@saint-didier84.fr

Secrétariat du maire : Françoise

Martinez 04 90 69 46 32 secretariat@saint-didier84.fr

### Urbanisme / Comptabilité :

Amélie Vandenbroecke urbanisme@saint-didier84.fr

**CCAS**: **Nathalie Canonge** reçoit tous les après-midi sans RV 04 90 69 46 41 ccas@saint-didier84.fr

# Communication, festivités, élections : Fabienne Galanti

04 90 69 46 36

communication@saint-didier84.fr

Police municipale : Cédric Navarro

et Gabriel Duchene 04 90 69 46 42

police@saint-didier84.fr

Services techniques: David Bonnet technique@saint-didier84.fr

### POINT INFO TOURISME

Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 04 90 66 48 83 tourisme@saint-didier84.fr.

### LA POSTE

Le bureau de poste est ouvert tous les matins de 9h à 12h (du lundi au samedi). Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 16h. Jeudi de 14h15 à 16h, fermée le mercredi après-midi. Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. 04 90 66 01 44

### LE CULTE

**Éienne Jonquet**, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque 04 90 66 01 32

### LES TRANSPORTS

**Transcove** 08 00 88 15 23 **Taxi Espace** 06 09 33 46 41

### L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

### ■ COLLECTE DES VÉGÉTAUX

Une benne pour les végétaux est mise à disposition **Place Neuve** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois), **Chemin de Nice** (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois), **Le Grand Adrenier** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois), **Chemin Neuf** (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois)

### ■ DÉCHETTERIE

**Mini-déchetterie de Venasque**, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque 08 00 04 13 11 Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois, de 8h à 12h

### ■ TOURNÉE DES ENCOMBRANTS

Le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois Sur RV en mairie



### **EXPRESSION DE L'OPPOSITION**

Plus personne ne peut ignorer que le processus de réchauffement climatique est déjà engagé. Au vu du visage très tendu de Nicolas Hulot annonçant que nous n'avons que deux ans pour changer radicalement nos modes de vie, il paraît clair que la situation est suffisamment grave pour mettre en péril l'avenir même de l'humanité. L'ONU dit aussi que la situation est mal engagée car les états n'ont pas la volonté de faire le nécessaire. Mais nous pouvons encore sauver ce qui peut l'être en réagissant tous ensemble.

Le mouvement «villes en transition» initié en 2006 (GB) préconise de créer des groupements de citoyens motivés pour assurer le plus d'autonomie possible au niveau local pour l'alimentation et l'énergie avec un double objectif : limiter la consommation d'énergie fossile et les dégâts écologiques en privilégiant et/ou recréant les productions locales. Créer la résilience nécessaire pour résister au dérèglement climatique et à la diminution de l'énergie fossile qui doit être réalisée.

Les solutions basées sur la solidarité sont variées : par exemple création de potagers communs, d'habitats adaptés (isolation) et production d'énergie (panneaux solaires) toutes ces actions pouvant être consultées sur le site www.entransition.fr

Saint-Didier doit, elle aussi, supporter le changement climatique qui s'opère sur la planète et face aux inquiétudes légitimes et en prévision des bouleversements attendus, quand ils ne sont pas déjà en cours, il est plus que d'actualité de repenser l'avenir de tous.

Bernadette Quoirin, Patrice Goavec et Sophie Desprez Dri

# **DU CÔTÉ**

### **DU CCAS**



# > La Marche avec bâtons : un pied devant l'autre !

Cette activité, animée par un moniteur diplômé d'État, est proposée par le CCAS de Saint-Didier, en partenariat avec le Conseil Départemental, le groupe Associatif « Siel Bleu ». Idéale pour les « seniors » avides de plein air, la marche avec bâtons (ou marche nordique) se réalise facilement dans la nature.

Gratuite, conviviale, sportive et pédagogique à la fois, la marche avec bâtons est ouverte à tous et à tout niveau de pratique. Elle se déroule sur des circuits construits autour du village, **tous les jeudis de 14h à 15h30** depuis le mois de janvier et ceci pendant 23 semaines!

Le départ et l'arrivée sont fixés place Gilbert Espenon, devant la salle polyvalente. Les bâtons sont fournis à chaque séance par l'organisateur, une petite collation est proposée aux participants après chaque séance. Après l'effort, le réconfort!

# Pourquoi les bâtons de marche sont plus qu'un simple accessoire ?

Sans bâtons de marche, il n'y a pas de marche nordique. Les bâtons sont l'élément indispensable de l'équipement de la marche nordique. Ils font travailler plus efficacement les muscles du haut du corps. En vous propulsant vers l'avant, l'aide des bâtons de marche permettra de soulager les membres inférieurs de 30% en répartissant mieux les sollicitations alors supportées par les muscles des bras, des épaules et du dos.

La dépense d'énergie est accrue et le plaisir de la pratique arrive dès les premières foulées car la technique est simple.

### Comment se déroule une séance type :

Chaque séance se décompose d'une phase d'échauffement musculaire et articulaire d'environ 10 à 15 minutes, d'un parcours alterné d'une durée d'une heure environ. Cette phase comprend également des pauses et des exercices de renforcement musculaire. La séance se termine par une phase d'étirements et de récupération.

Des bénéfices bien réels, comme en témoigne Bernard, un Saint-Didierois convaincu : « Depuis que je pratique la marche nordique, j'ai constaté tous les bienfaits de ce sport : je n'ai plus mal au dos. Les bâtons musclent, c'est certain. Ils permettent aussi de garder une posture plus droite et donnent du rythme à mes séances ».

Les médecins la recommandent de plus en plus. S'agissant d'une activité douce, peu traumatisante, elle est accessible à tous et à tout âge quelle que soit votre condition physique, elle est conseillée aussi pour les personnes convalescentes! Elle renforce les fonctions respiratoires et cardiaques, soulage les genoux et le dos (contrairement au jogging plus traumatisant). Elle fait travailler 80 % des muscles du corps, fait dépenser 2 fois plus de calories que la marche normale et permet de perdre plus facilement du poids. La marche avec bâtons est aussi une excellente préparation aux autres sports et notamment les sports d'hiver (ski, raquettes à neige, etc).

La pratique de la marche nordique est bénéfique pour la santé et certaines Caisses Primaires d'Assurance Maladie commencent à s'y intéresser.

Renseignements et inscriptions : CCAS Saint-Didier : Nahalie 04 90 69 46 41 ou ccas@saint-didier84.fr



# > Le repas intergénérationnel

Le repas intergénérationnel attire de plus en plus de personnes. Un petit groupe de fidèles s'est constitué pour partager un moment de convivialité avec les enfants de l'école. Nous vous rappelons que les personnes de plus de 72 ans peuvent prendre leur repas tous les midis au restaurant scolaire. 6€ le repas, renseignements et inscriptions en mairie.

## INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

# > Le déménagement des services des impots de Monteux vers Carpentras

La direction départementale des finances publiques (DDFIP) est amenée à faire évoluer son réseau infra départemental. Il s'agit d'un mouvement continu d'adaptation aux moyens de la DDFIP (-100 emplois sur les 7/8 dernières années), à l'évolution de la fiscalité et des modes de contact avec les usagers :

- Évolution de la fiscalité des particuliers : taux de nonimposition de 60% dans le 84, prélèvement à la source en janvier 2019, suppression de la taxe d'habitation d'ici 2020.
- Relations nouvelles avec les usagers : déclarations sur internet (campagnes IR 2018 : 70% de déclarations par internet soit une augmentation de 15%), paiement par virement, centre de contact téléphonique pour le traitement des appels qui concernent l'impôt, services en ligne via le site www.impots.gouv.fr
- Besoin de spécialisation des services : processus largement engagé sur la gestion des établissements publics de santé (EPS) et des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS)

### Dans quelles conditions?

La DDFIP de Vaucluse engage, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la spécialisation de la Trésorerie de Monteux, sise dans une zone péri urbaine, sur le secteur Public Local avec le transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt vers le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Carpentras distant de 6 km.

Le service des impôts des particuliers de Carpentras disposera au 1<sup>er</sup> janvier d'une équipe de 30 agents compétente à la fois sur l'assiette et sur le recouvrement de l'impôt.

Service des impôts des particuliers (SIP) du centre des finances publiques de Carpentras 219 avenue du Comtat-Venaissin BP 270 84208 Carpentras Cedex

Téléphone 0490637270 sip.carpentras@dgfip.finances.gouv.fr

# > Réforme de la Taxe de Séjour : ce qu'il faut savoir pour 2019

La taxe de séjour sur le territoire de la CoVe est uniformisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et s'applique au réel, par nuit et par personne assujettie, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Perçue en supplément d'un loyer auprès du client d'un hébergement touristique par le loueur qui la reverse ensuite à la Communauté d'Agglomération. Elle permet le développement touristique local, notamment à travers les actions de l'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence, qui en a, par conséquent, la gestion.

La loi de finances rectificative de 2017 et le projet de loi Elan ont modifié certaines modalités d'application de la taxe de séjour applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- modification du barème légal et donc de certains tarifs ;
- disparition des équivalences entre les labels (Clévacances, Gîtes de France, Logis, etc.) et les « étoiles » ;
- apparition d'un nouveau calcul « au pourcentage du coût de la nuit par personne » pour tous les hébergements sans classement ou en attente de classement (classement = étoiles) à l'exception des hébergements de plein-air;
- obligation de collecte et de reversement par les intermédiaires de paiement telles que les plateformes de commercialisation en ligne (Abritel, Airbnb, etc.).

Parmi ces nouveautés, la complexité du calcul au pourcentage encourage les meublés de tourisme, les hôtels, les résidences de tourisme et les villages de vacances à se faire rapidement classer ou à renouveler leur classement lorsque celui-ci arrive à échéance. L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence proposera ce service, uniquement pour les meublés de tourisme, dans le cours du printemps 2019.

Un guide à l'usage des loueurs a été édité avec le concours du Conseil Départemental de Vaucluse. Il est disponible dans les mairies et bureaux d'information touristique du territoire CoVe et téléchargeable en ligne sur les sites des communes et sur le site de la CoVe.

Renseignements: lacove@taxesejour.fr ou 04 90 62 65 36.

### **LA VIE**

# > Célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 1918 à 6h l'armistice était signé scellant la capitulation de l'Allemagne par une victoire des alliés. Les cloches des villes et des villages encore debout sonnèrent à toute volée accompagnant l'immense cri de joie et de soulagement de leurs habitants.

Mais cette liesse populaire ne pouvait faire oublier les cris de douleur, des familles, dont peu fussent épargnées, qui ont pleuré la mort d'un fils, d'un jeune papa ou d'un fiancé, tombés au champ d'honneur.

Un siècle plus tard les cloches ont à nouveau retenti pour saluer cette commémoration nationale qui est pour tous, avec les anciens combattants de la troisième génération du feu, l'occasion de rendre, avec humilité et simplicité un vibrant hommage à nos ainés dont beaucoup ont été fauchés par la mitraille, pour que vivent encore et toujours les trois anneaux de la République Liberté, Égalité, Fraternité.

Le nom de chaque jeune homme qui a versé son sang par amour pour la patrie est gravé dans la pierre des monuments aux morts. Ils sont 5 à La Roque, 23 à Venasque et 24 à Saint-Didier soit au total 52 jeunes hommes âgés, pour la plupart de 20 à 25 ans qui n'ont jamais revu leurs familles dont certaines ont payé un lourd tribut telles qu'à Saint-Didier, les familles Bezert, Silvestre, Dumont qui ont chacune perdu trois enfants. Les familles Long et Caillet frappés par la disparition de deux des leurs, à Venasque les familles Maillet, Tourrette et Verger éprouvées par la perte de deux jeunes comme à La Roque avec la famille Imbert, sans oublier bien entendu, toutes les autres familles endeuillées ainsi que celles qui ont enduré durant de longs mois une attente insupportable dans l'appréhension du pire. Que longtemps encore nous honorions, avec respect, compassion et admiration, leur mémoire exprimée de différentes façons par les enfants de chacune des écoles des trois villages en faisant résonner l'hymne national. C'est ainsi que des élèves de Saint-Didier ont travaillé sur le mot armistice en affichant à chaque lettre un nouveau

mot caractérisant l'événement en entonnant « Le Soldat » de Florent Pagny. D'autres, à Venasque, ont déposé un

petit drapeau sur la grille du monument pour chacun des 23 poilus dont le nom est inscrit. D'autres encore à

La Roque ont lu un poème de circonstance.





Il en fût de même à l'ossuaire de Saint-Didier où reposent 38 dépouilles dont celles de 9 poilus décédés à Notre Dame de Sainte Garde.

Des manifestations imaginatives d'une jeunesse pleine d'espérance en capacité de prendre, le moment venu, le flambeau du devoir de mémoire afin que la flamme du souvenir transmise de génération en génération ne vacille jamais.

C'est dans cet esprit que la municipalité de Saint-Didier a organisé une exposition sur ces quatre années de désastre en rassemblant des photographies et des lettres émouvantes parfois déchirantes écrites par des soldats à leur famille, lettres qui nous oblige dans notre rôle de témoin de notre histoire pour éviter l'oubli.

Cette exposition a été enrichie des trésors familiaux que Jean Cartoux de Venasque a bien voulu nous confier sur le vécu de son papa mobilisé en 1916 qui fût décoré pour ses actes de bravoure en recevant notamment la médaille de combattant de Verdun. Que Jean Cartoux soit remercié avec chaleur pour ce prêt de ces reliques d'une valeur sentimentale inestimable.

Que toutes les commémorations qui se sont déroulées dans chaque ville et village de France pour honorer le sacrifice de nos valeureux ancêtres soient aussi destinées aux millions de civils et militaires victimes de la barbarie qui malheureusement s'est renouvelée quelque vingt ans plus tard comme si ce devait être une fatalité pour notre Nation.

Jacques Wasbauer, président des Anciens Combattants de Saint-Didier, La Roque, Venasque



# > Céline et Frédéric ouvrent leur pâtisserie sur Le Cours

Depuis l'âge de 8 ans, **Frédéric Martichon** habite au pied de Venasque et passe beaucoup de temps à Saint-Didier. « Avec mon épouse et mes enfants, nous nous sommes installés à Saint-Didier il y a 6 ans, raconte-t-il, j'ai découvert qu'il y avait un battement de cœur dans ce village, je prenais plaisir à venir boire le café sur Le Cours. Dans le même temps nous avions le commerce à Carpentras mais nous souhaitions quitter la ville source de stress. Nous avons eu l'opportunité de reprendre ce commerce et nous en sommes très heureux, »

Après 5 mois de travaux, la Pâtisserie Martichon a ouvert ses portes. La clientèle enthousiaste a pu découvrir le millefeuille caramel beurre salé, le macaron pomme caramel beurre salé, le Castelnaudary qui est un biscuit meringué aux amandes avec une crème au beurre au praliné (sans gluten), spécialité de la maison depuis 44 ans. Les chardons bleus du Ventoux avec leur cœur praliné et chocolat sans alcool ont également beaucoup de succès. En ce moment, outre les célèbres galettes et gâteaux des rois, c'est la Christine qui est à l'honneur. Il s'agit d'une brioche fourrée de crème d'amandes et de fruits confits. Le pain au levain à l'ancienne est également confectionné sur place et une activité de salon de thé est proposée en terrasse.

Céline et Frédéric vous accueillent tous les jours de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 sauf le mardi après-midi et le mercredi.

# > Un nouveau bureau pour l'Amicale Laïque

Lors de son assemblée générale annuelle, un nouveau bureau a été élu à la tête de l'Amicale Laïque.

Il se compose des personnes suivantes : Émily Estingoy (présidente), Prisca Mycke (secrétaire), Vincent Navarro (trésorier), Vanessa Castellarin (vice-présidente), Antoine Coevoet (vice-trésorier), Carine Coevet (vice-secrétaire). L'amicale laïque a pour but de d'animer et soutenir les projets de l'école. Elle peut l'aider financièrement ou par l'organisation de manifestations. La nouvelle équipe s'est déjà mise au travail et a organisé le marché de Noël des écoles, le goûter de Noël et souhaite reprendre la vente de gâteaux le vendredi à la sortie de l'école.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein de l'association



# > Le mot du président de

La saison 2017/2018 a été satisfaisante sur le plan sportif. Les résultats et la manière de les obtenir ont été concluants avec l'accession dans la catégorie U15 en division supérieure nommée D1 qui représente l'Elite du District Grand Vaucluse. Pour l'année en cours 2018/2019, le club comptabilise 211 licenciés toutes catégories confondues, dont 150 jeunes avec la création d'une équipe U17 dont les résultats excellent : 5 matchs joués, 5 victoires.





# > La vie est belle au centre de loisirs

En décembre dernier, le marché a été renouvelé auprès de l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil), l'association qui gère et anime depuis 2016 le centre de loisirs péri et extra-scolaire.

L'équipe d'animation se compose d'une responsable enfance jeunesse, Morgane Bon qui travaille dans la structure depuis 2013, de Justine Milhet qui a entamé sa 3ème année en tant qu'animatrice, de Ninon Lambert qui vient d'être titularisée. Depuis octobre, Éléonore Debris a rejoint l'équipe pour le reste de l'année. L'objectif de l'équipe est de créer au travers des temps péri et extra-scolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

À noter un changement important dans le fonctionnement depuis le début du mois de janvier, **le périscolaire du soir s'arrête à 18h et non plus à 18h30**.

Nous rappelons également aux parents que les inscriptions et les règlements se font au préalable. Cela permet de prévoir les effectifs et les activités à l'avance.



# l'US Saint-Didier:

Les U15 D1 font un très bon début de saison avec 5 matchs gagnés et un nul, ce qui leur permet d'accéder à la tête de leur championnat. Dans l'attente de la mise à disposition du nouveau terrain qui permettra un véritable bol d'air dans l'organisation et l'accueil de nos jeunes joueurs de football, nous remercions nos fidèles partenaires pour leur soutien et participation sans oublier notre équipe éducative et dirigeante.

Michael Martinez, président US Saint-Didier

# > So'Fit nouvelle association Saint-Didieroise

L'association sportive SO'FIT à Saint-Didier, affiliée à la Fédération Française Sport Pour Tous vous propose des cours Enfants et Adultes:

Mercredi 9h30-10h30 Pilates/Streching Jeudi 19h-20h Pilates/Yoga Mercredi 10h30 GymZumba Enfants Jeudi 20h-21h Zumba Adultes

La Zumba est une activité fitness alliant danse et mouvements cardio sur musique rythmée du monde. La méthode Pilates est une gymnastique douce qui allie respiration profonde avec exercices physiques, s'inspirant du yoga, de la danse et de la gymnastique. Elle s'adresse à tous, à tout âge, elle permet de muscler en profondeur, avoir un ventre plat, soulager les douleurs chroniques du dos, améliorer la santé globale.

So'Fit propose également des stages. Le prochain **stage de salsa-bachata débutants aura lieu le samedi 9 mars à 19h** dans la salle polyvalente.

Renseignements **Sonia Fosse** 06 03 37 06 49 Page facebook SO'fit SO'fit LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER REMERCIE SES PARTENAIRES...



6 lotissement IIs Eminado 459 route de la Buissonne 84210 PERNES LES FONTAINES lemoulindenicolas84210@gmail.com

Tél: 07 83 40 28 18







48 impasse du tinel 84210 Saint-Didier

### Maçonnerie - Rénovation

Tel: 04 90 66 09 98 Luc: 06 21 69 73 04 Bruno: 06 22 28 28 42

abm.luc1@gmail.com | bon.loic@orange.fr

### GARAGE A. MARTINE Réparations Mécanique toutes marques 915, Chemin de la camarette 84210 Pernes les Fontaines

Tél . 04 90 66 43 15

GÉNÉRALE

Sté. ETS LECOCQ

6 04 90 66 53 38 6 06 09 48 68 93 lecocq.ets.electricite @hotmail.fr

66, cours de la république 84210 Pernes-les-fontaines



## **TESTUD FRERES**

Route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES

Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05





### SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES

115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex Tél.: 04 90 22 23 82 - Fax: 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr





AVIGNON CARPENTRAS Av de Fontcouverte Route de Pernes Tél 04 90 81 15 15 Tél 04 90 67 67 67

GROS ŒUVRE **ISOLATION** CARRELAGE AMENAGEMENT

**ISLE SUR SORGUE** ZA la petite Marine Tél 04 90 38 01 17

www.grimafreres.fr

### CONSTRUCTION\_

04 90 69 69 59

154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS

**ELECTRICITE** 

ELECTRICITE GENERALE PLOMBERIE CHAUFFAGE

06 27 69 11 66

04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60





### LE POTAGER DES GARRIGUES

Vente directe de fruits & légumes

Ouvert de fin mars à octobre Route d'Apt/Venasque 84210 SAINT-DIDIER Tel 06 21 36 37 52





04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83 700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

# ENT. TESTUD FRÈRES

**CHAUFFAGE - SANITAIRE ENERGIE SOLAIRE** 

**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION** ARROSAGE - ADOUCISSEURS









603, Avenue Charles de Gaulle 84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04



723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS

84210 PERNES-LES-FONTAINES TÉL. 04 90 66 41 22

Valérie et **Thierry ZUNINO** 

700 petite route de Carpentras 84210 PERNES-**LES-FONTAINES** 







- soins du visage
- •épilation cire tiède
- amincissement personnalisé
- cosmétiques bio

45 Le cours 84210 Saint-Didier Tél. **04 90 66 19 78** 

## rdinerie FONTAINES votre espace Jardin Pascal et Véronique Bévéraggi Producteur - Pépinières Décoration - Espaces Verts

# MIMI RETOUCH'

RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS

108 IMPASSE DES CYSTES. SAINT DIDIER Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

Stéphane Gros 06 46 14 25 80 52 Impasse des Bartavelles

84210 Saint-Didier

VENTOUX TERRASSEMENT

PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCHÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION DU TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE





# AUTOPORTRAIT

# Vous connaissez sans doute Ashok Sharma que tout le monde appelle Kiran. Vous l'avez peut-être rencontré à son stand de pierres et encens sur le marché de Saint-Didier. Peut-être avezvous eu la chance de goûter son chaï légendaire et pris le temps de bavarder avec lui. Nous avions envie de vous présenter celui que l'on croise souvent dans le village avec son chapeau, tout d'orange vêtu.

# ASHOK SHARMA

« Si le paradis existe, je le vis tous les jours jusqu'à ce moment même. »

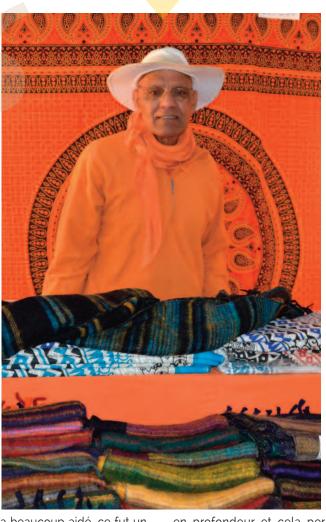
« Je suis né dans le nord de l'Inde, dans une petite ville qui s'appelle Jullundar au sein d'une famille Brahman de quatre enfants. Mon père était officier dans l'armée donc nous déménagions souvent selon ses mutations. J'ai passé une grande partie de mon enfance dans l'Inde du Sud, dans une école anglaise catholique. C'est un endroit dans lequel je retourne toujours à chacun de mes voyages en Inde. À l'âge de 17 ans j'ai réussi les concours de l'armée et la veille de mon départ, dans la nuit, j'ai compris que ce n'était pas pour moi. Alors j'ai annoncé cela à mes parents le lendemain, mon père était en colère mais je savais que j'avais pris la bonne décision, j'étais serein. Tout le monde me

traitait de bon à rien mais cela m'a beaucoup aidé, ce fut un défi pour moi, l'occasion de devenir toujours meilleur pour moi-même, pas pour les autres. C'est l'une des grandes leçons de ma vie, j'ai très vite compris que tout ce que l'on fait dans notre vie, on doit le faire pour soi en restant attentif de ne jamais porter tort à personne.

J'ai fait mes étude<mark>s à A</mark>gra et en parallèle je travaillais beaucoup dans l'Ayurveda.

J'avais ouvert une petite boutique d'export qui s'appelait Kiran export. C'est depuis ce temps-là qu'on m'appelle Kiran. C'est grâce à cette boutique que j'ai rencontré ma première femme qui m'a permis de venir à Paris. Mon premier souvenir de la France, c'est cette image des gens qui mangeaient leur sandwich en marchant dans la rue. J'ai tout de suite compris que cette vie-là ne pouvait pas me convenir. Nous sommes alors descendus dans le sud, à Verquières pendant 7 ans, à Monteux puis à Saint-Didier en 1993.

Saint-Didier c'est une grande famille pour moi, je me sens bien ici.



Tout au long de ma vie, j'ai cherché à me connaître moi-même, à me sentir bien, c'est la condition indispensable pour pouvoir aider les autres à mieux se connaitre et à se sentir mieux à leur tour. Je me suis formé au Reiki (méthode de soin japonaise appartenant à l'approche énergétique) mais aujourd'hui je propose des massages ayurvédiques. Les personnes viennent avec parfois un problème particulier qui peut concerner leur santé, leur vie professionnelle, leur vie familiale ou affective. Je prends d'abord le temps de les écouter, car l'écoute attentive représente la moitié du travail. Vient ensuite le temps du massage aux huiles chaudes de la tête jusqu'aux orteils. Je travaille tous les points du corps

en profondeur et cela permet à la personne de prendre conscience de son propre corps, cela l'aide à retrouver confiance en elle. Le véritable travail, c'est la personne elle-même qui le fait et lorsqu'on me remercie, je réponds que je ne suis qu'un intermédiaire, un facilitateur.

J'ai eu la chance de recevoir la bénédiction de Mère Thérésa qui m'a encouragé à poursuivre mon chemin, elle continue à m'accompagner chaque jour. »

Tout en me parlant, Kiran m'a préparé son célèbre Chaï et m'a autorisé à divulguer sa recette.

Pour 2 mugs, faire bouillir 1 mug d'eau avec 6 graines de cardamone et quelques graines de fenouil, ajouter 2 sachets de thé et 6 morceaux de sucre roux, laisser bouillir 3 min et ajouter 1 mug de lait, laisser bouillonner 3 min et déguster.

Passer un moment auprès de Kiran c'est s'envoler vers l'Inde le temps d'une rencontre et d'un Chaï partagé. C'est aussi et surtout se ressourcer, prendre le temps de poser ses valises et de réfléchir aux questions essentielles de la vie. Merci Kiran!